

Les petits bronzes longostalètes à la corne d'abondance

Michel Feugère, Michel Lhermet, Michel Py

► **To cite this version:**

Michel Feugère, Michel Lhermet, Michel Py. Les petits bronzes longostalètes à la corne d'abondance. Cahiers Numismatiques, Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques (SENA), 2005, 42, sept. 2005 (165), pp.13-21. halshs-00007317

HAL Id: halshs-00007317

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007317>

Submitted on 18 Dec 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les petits bronzes longostalètes à la corne d'abondance

Michel Feugère
Michel Lhermet
Michel Py

En 1994, dans son magistral *Corpus nummum Hispaniae ante Augusti aetatem*, L. Villaronga plaçait à la suite des séries de monnaies longostalètes, connues depuis le XIX^e siècle, deux petits bronzes du British Museum que personne, avant lui, n'avait songé à attribuer à ce peuple (Villaronga 1994, 435, n°8 et 9). Il était suivi peu après par le *Sylloge Nummorum Graecorum* (Spain 1768 et 1769), puis par G. Depeyrot dans son corpus du numéraire celtique de la Gaule du Sud-est (Depeyrot 2002, 158, types 154 et 155) ; c'est cette dernière classification que, par commodité, nous utiliserons ci-après pour désigner ces deux monnaies.

- Dep. 154 ; 5g A/Buste diadémé de femme, à droite R/AOΓ, H, corne d'abondance (fig. 1, n°1) ;
- Dep. 155 ; 2,5g A/Buste diadémé de femme, à droite R/A, corne d'abondance (fig. 1, n° 2).

Ces deux émissions, formant une série, se distinguent par leurs poids, la légende (dans le premier cas) ainsi que la présence des lettres H (? ou deux barres verticales) et A.

Chacun de ces aspects mérite d'être discuté et, parfois, précisé.

La description des types diffère selon les auteurs : pour le grand module (Dep.154), L. Villaronga indique « tête à droite, couverte, d'où pendent de nombreuses mèches en tire-bouchon ». La présence de ces mèches est en effet caractéristique ; mais associées à la sorte de diadème qui surmonte le front, et surtout, au contour accentué de la bouche, ouverte, l'identification du motif ne laisse aucun doute : il s'agit non pas d'une tête humaine mais d'un masque scénique. La *persona* comportait en effet, depuis l'époque d'Eschyle, qui passait dans l'Antiquité pour en être l'inventeur, non seulement une perruque, mais également ce prolongement du front en forme de L, dit Pollux, l'ο□ κοχ et enfin le rictus rendu nécessaire par une bouche ouverte, le masque étant aussi un porte-voix pour les acteurs. Ce thème du masque étant à notre connaissance unique au sein des émissions monétaires de la Gaule, nous en analyserons plus loin les possibles implications. L'avertissement du petit module est très différent, car on y distingue bien cette fois un buste humain, féminin, coupé sous les épaules. La coiffure est curieuse : L. Villaronga y voit un bonnet conique, que G. Depeyrot préfère décrire comme un diadème. Nous nous rangeons à cette dernière lecture, les bustes diadémés étant assez courants sur les images monétaires : si le diadème comporte des tours, ce que l'on ne distingue pas sur les monnaies actuellement disponibles, ce pourrait être une *Tutela*, divinité protectrice de la ville émettrice, dans la perception romaine.

Au revers, la corne d'abondance apparaît sous une même forme sur les deux séries. Le motif, lui aussi très romain, apparaît par exemple sur divers deniers républicains (Q. Fabius Maximus, 125-120 ; L. Sulla, 85-80). En Gaule, il faut attendre les émissions coloniales de Cavaillon, notamment les-oboles et petits bronzes d'argent émis au nom de Lépide en 44-42 av. J.-C. (LT 2545, 2556 ; Dep. 133, 135), pour rencontrer des cornes d'abondance, de fait pratiquement identiques à celles de nos bronzes. Les exemples que l'on pourrait trouver en Espagne (*quadran*s d'Almuñecar, Granada) dépendent eux aussi de modèles romains.

Quant au lettrage des revers, il est assez courant sur les émissions de la fin de la République, qu'il s'agisse de frappes romaines ou coloniales : les lettres V et X qui apparaissent sur les quinaires et deniers de Rome sont des indications de valeur (à l'origine, respectivement 5 et 10 *asses*) ; de leur côté, le S et le Q au revers des bronzes nîmois BN 2735 et 2725 ont été lus comme des abréviations, pour *semis* et *quinarius*. On connaît également, sur certaines séries, diverses lettres qui sont interprétées comme les marques de monétaires. Dans le cas présent, le sens des lettres A et H (ou II) nous échappe, bien qu'il se rapporte très probablement à l'un des cas de figure précédents. Le H est cependant peu lisible et, à l'examen des exemplaires du British Museum (sur photo) et de Montredon (sur l'original), il nous semble voir seulement deux barres verticales : il peut donc s'agir du chiffre II, en admettant cependant que ces monnayages utilisent dans un cas la numération grecque, dans l'autre la romaine. Notons cependant que le poids théorique des deux séries n'est nullement assuré. Si les poids connus pour six exemplaires de la série Dep. 154 (BM : 4,51 ; Nîmes : 4,34 ; Montlaurès : 4,02 ; autre¹ : 3,80 ; Montredon : 3,57 ; Le Cros : 2,52 ; Clermont-l'H. : 2,47) sont à la rigueur compatibles avec un étalon autour de 5g, le poids théorique de la série Dep. 155 est plus fragile, une seule mesure étant disponible (BM : 1,78).

¹ L' « Euroatlas des monnaies celtiques » de E. et J. Wendling ajoute aux poids connus le poids de 3,80g, qui doit se rapporter à soit à l'une des monnaies de Montlaurès, soit à celle d'Ambrussum. Voir note 2.

La légende ΛΟΓ qui, faute de place peut-être, n'apparaît que sur le grand module, est à rapprocher du ΛΟΓΓΟΣΤΑΑΕΤΩΝ des bronzes de style ibérique, LT 2355, 2363, 2369 (Dep. 148 à 153), depuis longtemps attribués à un peuple indigène de la région de Narbonne/Béziers. Les petits bronzes à la corne d'abondance, cependant, n'étaient connus jusqu'à présent que par 6 exemplaires, et seulement deux provenances assurées, uniquement pour le type 154 : oppidum d'Ensérune à Nissan (Hérault) (3 ex.) et Nîmes (1 ex.). Grâce à sept découvertes récentes (6 du type Dep 154 et 1 du type 155), nous connaissons aujourd'hui six nouvelles provenances pour ce monnayage peu abondant :

- Narbonne, *Montlaurès* (Aude) ; 3 ex. Dep. 154 dont un pesant 4,02 g²
- Clermont-l'Hérault, *Peyre-Plantade* (Hérault) ; ML-031, type Dep. 154 ; 2,47 g (fig. 1, n°3)³
- Le Cros, *grotte de Mounios* (Hérault) ; ML-032, type Dep. 154 ; 2,52 g⁴
- Montredon-des-Corbières (Aude) (inédite) ; type Dep. 154 ; 3,57 g (fig. 1, n°4)⁵
- Villetelle, *Ambrussum* (Hérault) ; type Dep. 154⁶
- Nissan, *Ensérune* (Hérault) ; type Dep. 155⁷

L'oppidum de Montlaurès est un important habitat protohistorique des environs immédiats de Narbonne. On suppose que c'est là qu'ont été frappés les très nombreux bronzes des *Neronken*⁸, se plaçant parmi les premières émissions languedociennes de type ibérique. Une autre émission à légende ibérique, mentionnant un ethnique inédit, les *Bineken*, est récemment apparue sur ce site (Richard, Untermann 1996)⁹. Le deuxième point de trouvaille correspond à une agglomération secondaire placée à l'intersection des cités de Lodève, de Nîmes et de Béziers ; elle a fait l'objet récemment de fouilles de sauvetage qui ont permis d'en révéler les quartiers périphériques (Schneider, Rascalou 2002). La grotte de Mounios, dans le nord du département, est considérée comme appartenant au groupe des grottes-sanctuaires connues attestées dans la partie méridionale du territoire des Rutènes, de Millau (Aveyron) à Montpeyroux (Hérault). Compte tenu des vestiges retrouvés alentour, le village de Montredon-des-Corbières doit être établi sur un établissement rural occupé à la fin de l'époque républicaine et sous l'Empire. Les deux derniers sites sont des villes préromaines bien connues de l'actuel département de l'Hérault : *Ambrussum* est une ville-étape de la voie domitienne, partagée à l'époque romaine entre l'ancien *oppidum* et le quartier-bas qui se développe autour du pont sur le Vidourle ; Ensérune a été longtemps le site-phare de la protohistoire languedocienne, grâce aux fouilles de la ville haute et aux spectaculaires découvertes effectuées dans sa nécropole (Jannoray 1955).

Les Longostalètes

Il ne nous appartient pas ici de faire le point sur les Longostalètes, mais seulement de présenter quelques données sur les émissions monétaires anciennes, que viennent compléter, sans doute après un hiatus, les petits bronzes à la corne d'abondance. Ce peuple¹⁰ du Languedoc préromain, ignoré des historiens comme des géographes antiques, n'est connu que par ses monnaies, dont deux séries mentionnent le nom de probables « roitelets », Loukotianos et Bokios. Deux approches complémentaires, la diffusion des bronzes et leur typologie, permettent de cerner quelque peu l'image très imprécise des Longostalètes et de leur emprise géographique.

Diffusion du monnayage Longostalète

La diffusion des émissions longostalètes a certainement été privilégiée au sein de leur territoire, mais, comme toutes les émissions de cette région, elle a largement dépassé ses limites. On ne peut donc cerner les contours du pays Longostalète en suivant exactement la diffusion des bronzes mentionnant ce peuple, pas plus que pour les autres émissions préromaines. Cependant la carte de diffusion (fig. 3) apporte quelques indications. Les provenances connues montrent une concentration particulière entre la basse vallée de l'Orb et la basse vallée de l'Hérault. Trois sites très excentrés par rapport à cette zone en livrent également une certaine quantité : le secteur

² Citées par E. et J. Wendling : <http://www.premiumwanadoo.com/euroatlas/19.MonnaiesCelttes.CopyrightEdgaretJoeleWEND>

³ Coll. part., inédite (inf. M. Lhermet).

⁴ Voir note 3.

⁵ Coll. part., inédite. (rens. V. Bru, Narbonne).

⁶ Voir note 2.

⁷ Voir note 2.

⁸ Outre l'abondance de ces monnaies autour de Narbonne, cette attribution repose notamment sur l'analogie entre *Narbo* et le nom de la ville d'où le peuple des *Neronken* tire son nom.

⁹ Comme on ne connaît à ce jour qu'une dizaine de monnaies de ce type, toutes recueillies à Montlaurès, il est tentant de supposer que *Bine* a été, un moment, le nom ibérique de cet *oppidum*.

¹⁰ A la suite de H. Rouzard, Ph. Hélène supposait que les Longostalètes n'étaient pas un peuple, mais, en s'appuyant sur l'étymologie de leur nom, des magistrats chargés d'administrer l'*emporium* narbonnais (Hélène 1937, 244). Depuis, cette proposition a fait long feu.

minier de Lascours vers le nord, Vieille-Toulouse vers l'ouest et Ruscino au sud-ouest ; il s'agit néanmoins de gisements qui ont livré (et où ont été étudiées) beaucoup de monnaies, sur lesquels les pièces en question ne constituent qu'une proportion modeste des découvertes. Pour le reste, des trouvailles plus ponctuelles rendent compte d'une pénétration capillaire suivant les vallées (haute vallée de l'Aude, axe Aude-Garonne, vallée de l'Hérault) ou bien d'une circulation littorale, jusqu'au piémont des Pyrénées d'un côté, jusqu'à Nîmes et Arles de l'autre, englobant l'ensemble du Languedoc méditerranéen. Cette cartographie, qui exclut notamment la Provence, est en réalité fort semblable à celle des monnaies à la croix. La région Narbonne-Béziers apparaît en ce sens comme un noyau central, probable foyer d'origine d'une telle diffusion et donc probable lieu d'élection du peuple des Longostalètes, confirmant ainsi la localisation traditionnelle (fig. 2 et 3).

Sur la base de cette répartition, quelle pouvait être la capitale des Longostalètes ? Si leur territoire était compris, comme nous le supposons, entre les cours de l'Aude et de l'Hérault, il est peu vraisemblable que leur centre de pouvoir ait été Narbonne ou Montlaurès (malgré le grand nombre de trouvailles), sites marginaux dans la région ainsi délimitée, dont on connaît de surcroît le nom de la population (*Neronken*).

Parmi les autres candidats possibles, on tendra donc à privilégier les sites occupant une position plus centrale entre les deux fleuves cités : Béziers, mais aussi des agglomérations importantes, comme l'oppidum d'Ensérune, peuvent être cités. Nous verrons plus loin les arguments iconographiques qui permettent de restreindre les possibilités.

Reste à souligner un fait : *Bineken* et *Neronken* étaient les habitants de deux cités dont les noms ibéro-languedociens étaient sans doute *Bine et *Nero/Naro. Le nom antique de Béziers nous est également connu, notamment par les monnaies, sous sa forme gréco-ibérique *Bettaratis* ou latine *Baeterrae*, et plusieurs autres séries monétaires sont également attribuables (LT 2432) ou traditionnellement attribuées (LT 2403, 2408, 2415, 2416, 2425, 2431) à cette agglomération (Clavel 1970). Dans ces conditions, le nom des Longostalètes dérive-t-il d'une ville, **Longostala*, qui resterait à identifier dans la zone considérée (et Ensérune demeurerait en ce cas un bon candidat, hypothèse que renforce le nombre significatif des découvertes) ? Ne pourrait-il pas d'agir plutôt d'un nom collectif, comme *Volcae* ou *Ruteni*, qui pourrait regrouper les peuples de plusieurs cités ? On le voit, cent cinquante ans après les premières hypothèses, la question reste largement ouverte.

Métrologie et typologie des monnayages Longostalètes

La métrologie des bronzes en Gaule préromaine constitue un sujet de réflexion complexe et parfois hasardeux. Certains auteurs tentent d'encadrer les variations de poids en deçà d'un étalon qui ne correspond pas toujours aux données disponibles. Pour d'autres, au contraire, le poids de ces divisions étant moins important que leur type, les frappes ne suivaient pas une règle très précise¹¹, ce qui explique les variations observées sans qu'il soit nécessaire de les analyser dans le détail. Pour les émissions qui nous intéressent, bronzes Longostalètes mais aussi *Neronken*, la réflexion se complique du fait de savoir s'il a vraiment existé une frappe très lourde, autour de 20g, ou si ces monnaies, très rares, ne constituent que des accidents dans une pratique peu contrôlée. On restera donc prudent sur les systèmes proposés à partir de données aussi variables, et notamment sur les systèmes à 20 et 10 g d'une part, 13 et 6,5 g d'autre part, récemment proposés par G. Depeyrot (2002, 151 *sqq*).

Le trépied des bronzes Longostalètes est-il inspiré du moyen bronze marseillais émis à partir de la fin du III^e siècle, ou directement de l'une des nombreuses émissions grecques des IV^e-III^e s. reprenant ce thème en Méditerranée ? Dans ce cas, il serait difficile de soutenir qu'on a attendu un siècle ou plus pour en reprendre le type. Sans vouloir entrer dans le débat chronologique des émissions ibéro-languedociennes, nous voudrions souligner que la doctrine adoptée, tour à tour, par les différents auteurs¹², et qui veut placer ces émissions après 118 av. n. ère, est en contradiction avec une partie de la documentation archéologique : alors que les contextes stratigraphiques utilisés autrefois, dans un sens ou dans l'autre, demeuraient fragiles¹³, on dispose aujourd'hui d'au moins une découverte qui permet de faire sauter le « verrou » de 118 : deux émissions de *Kaiantolos* dans l'épave de l'Isla Pedrosa, coulée vers 150/140 av. n. ère¹⁴. Si ces émissions, considérées par beaucoup comme tardives dans les séries régionales, sont nettement antérieures à la datation admise, rien ne s'oppose plus à un alignement

¹¹ Voir sur ce point les remarques d'O. Picard, La valeur des monnaies grecques en bronze, *Revue Numismatique*, 153, 1998, 7-18.

¹² Il y a quelques années, Y. Roman a rappelé les arguments du débat, en adoptant pour sa part la chronologie basse, à partir de 118 (Un problème de méthode : le classement des monnaies de bronze du Languedoc antique. In : *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 727-731). De son côté, G. Depeyrot (2002, 151) reste prudent sur la datation des émissions longostalètes, tout en proposant un système conforme à celui de ses prédécesseurs.

¹³ Ainsi chez M. Clavel 1970, 189-200.

¹⁴ F. Foerster Laures *et al.*, El yacimiento arqueológico submarino ante Isla Pedrosa (Gerona). *Inmersión y Ciencia*, 8/9, 1975, 67-128. Un réexamen du mobilier céramique et numismatique de cette épave, en compagnie de Gustavo Vivar qui en a repris l'étude, nous a confirmé l'homogénéité du lot et le bien-fondé de la datation.

des bronzes ibéro-languedociens sur la chronologie espagnole, qui admet l'existence de frappes très similaires dès le début du II^e s. av. n. ère.

De ce fait, force est de constater qu'un hiatus sépare les systèmes monétaires dans lesquels peuvent s'intégrer, d'une part, les bronzes tournant autour de 10-15 g, et d'autre part les émissions à la corne d'abondance. Non seulement leurs poids n'ont rien de commun, mais les thèmes des dernières séries sont typiquement romains et non plus grecs ou ibériques. Malgré la rareté des provenances actuellement répertoriées, la carte de répartition des bronzes à la corne d'abondance est assez conforme à celle des séries anciennes (fig. 3), ce qui tendrait à confirmer leur origine commune.

* * *

Quels enseignements tirer de ces réflexions sur les Longostalètes et leurs petits bronzes à la corne d'abondance ? Les recherches récentes sur les communautés protohistoriques du Midi de la France ont imposé l'idée que les entités politiques de base cette partie de la Gaule protohistorique n'étaient pas les « peuples » au sens ou l'entend César pour la *Comata*, mais certainement les cités, correspondant à des territoires limités gérés par une agglomération centrale (ce que l'on a dénommé les « oppidums-cités » : Py 1993), selon un modèle très répandu en Méditerranée occidentale. Et de fait, jusqu'à la romanisation effective du pays qui bouleversa quelque peu l'organisation préexistante, toutes les séries monétaires que l'on peut attribuer avec quelque vraisemblance à un lieu donné sont émises au nom d'une cité (identifiée parfois en tant que telle : cf. Βητραρρατις), ou bien de son dirigeant local (cf. les « chefs gaulois »), ou bien encore au nom de la population qui habitait son territoire, dont la forme est souvent dérivée du nom de l'oppidum lui-même (ainsi les *Neroncen* à Naro/Narbonne, les *Namasates* à Nemausus/Nîmes). Ce fait explique notamment que beaucoup de « peuples » connus à l'époque préromaine disparaissent ensuite des annales, tels que les Tolosates ou, dans notre cas, les Longostalètes, au profit d'entités plus vastes comme les Tectosages et les Arécomiques, au contour variable et mal défini, sans doute promulguées par l'administration romaine (Jannoray 1955, 404-405).

La romanisation de la *Provincia*, future Narbonnaise, qui fut lente et progressive et laissa subsister bien des héritages (Barrauol 1976), n'a pas changé les choses radicalement, ni dans le domaine politique, où les anciennes structures, voire les classes dirigeantes autochtones, ont pu demeurer longtemps en place, ni dans le domaine monétaire qui resta partout largement tributaire des habitudes de l'époque antérieure jusqu'aux réformes d'Auguste. Aussi est-il tout aussi vain de vouloir interpréter les monnaies pré-augustéennes de cette zone en fonction de la métrologie romaine, que d'imaginer que Rome eut ici une politique monétaire spécifique en promouvant une métrologie originale (Rogers 1986). Or l'on voit bien que les dénominations utilisées par les cités du Languedoc oriental et de la Provence (domaine commercial privilégié de Marseille) restent jusqu'aux années 40/30 liées au système monétaire massaliète (avec des drachmes, des oboles et des petits bronzes), tandis que le Languedoc occidental possède des systèmes divers mêlant influence ibérique et originalités locales. C'est parmi ces « originalités » que l'on doit placer les bronzes récents des Longostalètes, dont la métrologie ne peut être en vérité rattachée à rien de connu.

L'iconographie de ces bronzes est par contre clairement romanisée. Les deux motifs principaux sont bien identifiés, le masque et la corne d'abondance participant de l'idéologie dominante des créations tardo-républicaines, *aurea aetas*. Pour autant, l'émission a-t-elle été associée à la construction d'un théâtre ? Que ce soit à Narbonne ou à Béziers, où de tels monuments ont certainement existé¹⁵, on ne connaît rien qui puisse étayer cette hypothèse. Notons en outre qu'une telle relation nous entraînerait bien tard, notamment à Béziers où il faudrait se reporter après la fondation coloniale de 36/35 av. J.-C.

Le contexte historique de cette émission, faute de date bien assurée, nous échappe encore : il forme sans doute avec les choix iconographiques de ces deux monnaies un tout indissociable. Parmi les différentes hypothèses envisageables, nous penchons en ce qui nous concerne pour une date relativement récente, postérieure à César, probablement triumvirale.

Quelle que soit la chronologie adoptée, l'émission à la corne d'abondance constitue la dernière mention historique des Longostalètes qui, à partir de là, disparaissent de nos sources : ils n'auront, finalement, jamais existé qu'à travers les monnaies. L'attestation de cette ethnie ancienne bien après la fondation de Narbonne apparaît symptomatique de la politique de Rome dans cette région, où la colonisation de plus en plus effective de la Province passait par d'illusoire permanences ou réactivations de références indigènes.

Les auteurs remercient tous les correspondants qui leur ont signalé des monnaies inédites.

¹⁵ En Narbonnaise comme ailleurs, la construction d'un théâtre fait partie de la parure monumentale des villes romaines. Celui de Béziers était peut-être construit à proximité immédiate de l'amphithéâtre, comme on l'observe assez souvent (M. Clavel, *op. cit.*, 286 sqq.).

Bibliographie :

- Barruol 1976 : G. Barruol, La résistance des substrats préromains en Gaule méridionale, *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien*, VI^e congrès international d'Etudes Classiques, Paris, 1976, 389-405.
- Clavel 1970 : M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité* (Centre de recherches d'histoire ancienne, 2), Paris, 1970.
- Depeyrot 2002 : G. Depeyrot, *Le numéraire celtique, I. La Gaule du Sud-Est* (Moneta 27), Wetteren 2002.
- Hélène 1937 : J. Hélène, *Les origines de Narbonne*, Paris-Toulouse, 1937.
- Jannoray 1955 : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, fasc. 181), Paris, 1955.
- Labrousse 1960 : M. Labrousse, Monnaies gauloises de la collection Azéma. *Pallas* IX, fasc. 2, 1960, 177-217.
- Musée Puig 1988 : *Monnaies gauloises du Musée Puig, I*, Perpignan 1988.
- Py 1993 : M. Py, Les Gaulois du Midi, de la fin de l'Age du Bronze à la conquête romaine, collection "La mémoire du temps", Hachette, Paris, 1993.
- Richard, Untermann 1996 : J.-C. Richard, J. Untermann, Une monnaie divisionnaire en bronze à légende ibérique inédite de Montlaurès (Narbonne, Aude). *Bull. Soc. Fr. Num.* 51 (6), 1996, 104-106.
- Rogers 1986 : G. B. Rogers, Notes sur des rapports métrologiques, un système monétaire en Gaule de 43 à 23 av. J.-C., *Revue Numismatique*, 1986, 83-93.
- Schneider, Rascalou 2002 : L. Schneider, P. Rascalou, Peyre-Plantade, Clermont-l'Hérault (Hérault). In : J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations secondaires en Languedoc-Roussillon, 1* (Monogr. Arch. Médit., 13), Lattes 2002, 308-314.
- Villaronga 1994 : L. Villaronga, *Corpus nummum Hispaniae ante Augusti aetatem*, Barcelone, 1994.

Fig. 1 — Monnaies des Longostalètes à la corne d'abondance : 1 et 2, British Museum (Depeyrot 2002, types 154 et 155) ; 3, Clermont-l'Hérault, *Peyre-Plantade* (ML-031) ; 4, Montredon-des-Corbières.

Fig. 2 — Tableau des provenances connues des bronzes Longostalètes, séries anciennes (Depeyrot 2002, types 149-153, avec compléments).

Fig. 3 — Carte de répartition des bronzes longostalètes (en blanc, séries anciennes Dep. 149-154 ; en noir, séries récentes, Dep. 154-155).